



Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 25–28 mai 2015

PROGRAMME DES SÉANCES



Distribution: LIMITÉE
WFP/EB.A/2015/OD/2
26 mai 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

Mardi 26 mai 2015

Dans la salle, chaque délégation membre du Conseil dispose de deux sièges, pour le représentant et son suppléant (un siège à la table de conférence et un autre au second rang). La salle peut accueillir un membre par délégation participant en qualité d'observateur, dans la zone désignée à cet effet. Les autres membres des délégations sont invités à suivre les débats depuis le Salon des délégués.

Les représentants disposant d'un texte écrit de leur déclaration sont invités à en laisser un exemplaire au bureau d'information sur les réunions avant d'entrer dans la salle, puis à en donner lecture lentement de manière à faciliter l'interprétation dans les autres langues.

Les délégués sont invités à éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans la Salle de réunion du Conseil d'administration.

Les documents du Conseil sont accessibles au moyen de n'importe quel appareil à partir du site Web du Conseil d'administration (<http://executiveboard.wfp.org>).

L'App EBdocs peut être installée sur les appareils équipés d'iOS 7 et 8 ou d'Android 4 et versions ultérieures.

Afin de pouvoir accéder sans problème à la documentation du Conseil, les délégués sont invités à télécharger la nouvelle App sur leur appareil en se rendant à l'adresse: ebdocs.wfp.org (nom d'utilisateur: ebdocs@wfp.org; mot de passe: ebdocs). Les délégués ayant besoin d'une assistance technique sont invités à s'adresser au bureau d'information sur les réunions.

La navette quittera le Siège du PAM pour la FAO quinze minutes après la fin de la session.

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Salle du Conseil d'administration

Troisième séance
10 heures–13 heures

Point 12 a): Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil

Point 5 b): Politique en matière de gestion globale des risques
(pour approbation)

Point 5 c): Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
(pour approbation)

Point 5 e): Politique de lutte contre la fraude et la corruption
(pour approbation)

13 h 30–14 h 30

Manifestation parallèle consacrée aux initiatives du PAM en matière de bien-être et à l'instabilité des taux de change et ses effets sur le PAM

Quatrième séance
15 heures–19 heures
(à prolonger si nécessaire)

Point 6 e): Rapport annuel du Comité d'audit
(pour approbation)

Point 6 a): Comptes annuels vérifiés de 2014
(pour approbation)

Point 6 b): Désignation de trois membres du Comité d'audit
(pour approbation)

Point 6 c): État d'avancement de l'examen du cadre de financement, y compris le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (pour approbation)

Point 6 d): Utilisation stratégique du Compte de péréquation des dépenses AAP du PAM (pour approbation)

Point 6 j): Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2014) (pour examen)

Note: Les points dont l'examen ne sera pas achevé le mardi 26 mai seront repris le mercredi 27 mai.